



# LE CHEVAL ET L'EUROPE

Petit-déjeuner Presse

15 mai 2017

**CAFÉ DE L'ALMA**

5 avenue Rapp – 75007 Paris

Coordination GESCA

(Groupe des Entreprises du Secteur Cheval en Agriculture)

Martine Della Rocca 06 70 56 64 53

## CONTACTS PRESSE

### IDEUS

Christophe Perret

06 60 65 63 99

Sylvie Poillevé

06 69 46 59 24





# LE CHEVAL

## UN ANIMAL D'EXCEPTION EN DANGER

---

**La présence du cheval auprès des hommes est multiforme. De l'agriculture à la culture, du champ de course à la scène, du manège à la forêt, quel animal peut se targuer d'une présence aussi diverse ?**

Aucun, sans doute. Et, même si le rôle stratégique des équidés (guerre, travail, transport) a faibli depuis la première guerre mondiale, sa présence au sein des sociétés n'a cessé de se renouveler à partir des années 1960, trouvant toujours de nouveaux champs d'investigation. Sport de haut niveau, courses de trot et de galop, élevage et recherche, équitation pour tous, débardage et traction, spectacle et loisirs, médiation thérapeutique et sociale : non seulement le cheval est partout mais il peut avoir, au cours d'une même vie, de multiples utilités parallèles. Plus que tous les animaux, il témoigne des changements à l'œuvre au sein des sociétés et les accompagne bien souvent.

La filière équine française incarne tout particulièrement cette diversité. Non seulement toutes les branches du « cheval », tous les secteurs d'activités et toutes les disciplines y sont représentés mais, plus qu'ailleurs en Europe, ces activités sont dynamiques et vivantes. Du moins lorsque leur environnement économique, fiscal et réglementaire les protège.

L'exception française réside aussi dans la solidarité précieuse entre les courses, l'élevage et le sport-loisir à travers le système de retour à la filière d'une partie des gains des courses (modèle du PMU).

Les filières allemande et britannique sont de taille comparables à la filière française (environ 1 million d'équidés). En revanche, en Allemagne, le secteur sport-loisir est largement dominant. Aucune des filières européennes n'est aussi complète et équilibrée que la filière française. Les données du programme de gestion sanitaire européen TRACES qui répertorie, en Europe, les mouvements d'équidés, illustre

très bien cette réalité. L'histogramme français présente des équidés dans toutes les catégories retenues par l'Union européenne (enregistrés, d'élevage, de boucherie, autres).

Si la France est en pointe dans le domaine des courses, son sport équestre est également parmi les meilleurs. Ce pays est le seul à proposer un modèle de « poney clubs » permettant l'accès du plus grand nombre à l'équitation. De cette démocratisation sans précédent découlent tout à la fois le développement d'une équitation de loisirs qui se prolonge jusqu'au tourisme équestre, et un important maillage du territoire par de petites entreprises équestres. Le cheval est accessible aux tout-petits (baby poney), comme aux personnes en situation de handicap. De nouvelles formes d'utilisation se développent à destination des adultes (travail à pieds, etc.) ou dans le domaine du management. Tout ceci sans parler du spectacle équestre où, là encore, la France se distingue par le foisonnement de ses créations et de grands artistes mondialement reconnus, comme Bartabas.

Les formes si diverses que prend en France l'activité autour du cheval sont un atout évident. C'est aussi la faiblesse de la filière. Une telle diversité implique, pour être pleinement valorisée, une solidarité et une coopération étroites entre tous les acteurs. Le dénominateur commun que constitue le cheval doit être clairement mis en avant. Ainsi seulement, le cheval peut acquérir le poids financier, agricole, sportif, social, culturel qui, chaque secteur pris isolément, lui fait défaut. Défendre le cheval en France aujourd'hui, c'est défendre, en Europe, une filière d'excellence. C'est aussi défendre une filière d'avenir en matière d'innovation agricole, culturelle et sociale.

# GROUPE CHEVAL (SÉNAT)

---

Anne-Catherine Loisier, Sénatrice de Côte-d'or et maire de Saulieu, est Présidente de la section Cheval du Sénat depuis mai 2015. Elle siège à la Commission des Affaires économiques et à la délégation sénatoriale aux entreprises.

Après avoir fait de l'élevage pendant quelques années, elle est aujourd'hui propriétaire et pratique l'équitation dans son activité professionnelle de gestionnaire de forêts et lors de randonnées loisirs.

« Je me suis investie très tôt en politique. À 25 ans, je suis devenue conseillère générale du canton de Saulieu, zone rurale de Côte d'Or.

Depuis lors, mon engagement public n'a jamais cessé. J'aime me rendre utile. Mes mandats de Maire et de Présidente d'intercommunalité m'ont donné le goût du dialogue et de l'action concrète, sur le terrain, avec les acteurs.

Mon élection au Sénat, en septembre 2014, me permet de prolonger mon action locale et de lui donner une portée nationale. »



Anne-Catherine Loisier

# FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

---

La Fédération Française d'Equitation (FFE) est une fédération sportive délégataire qui, à ce titre, assure une mission de service public pour le développement des pratiques équestres. Elle gère l'organisation de la formation et de la compétition et propose des projets équestres adaptés à chaque public de cavaliers.

Fidèle aux valeurs de l'olympisme, elle développe le contact privilégié avec la nature et les animaux pour promouvoir l'harmonie des relations sociales, les bienfaits de l'activité physique et les valeurs du sport.

Le projet éducatif de la FFE :

- Favoriser une vie en société dans le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel.
- Donner le goût de l'acquisition et de la transmission des savoirs.
- Promouvoir les bienfaits des activités physiques et sportives.
- Développer le goût de l'effort et des satisfactions qu'il donne.
- Valoriser l'engagement et le sens des responsabilités.



Parc Equestre Fédéral  
41 600 LAMOTTE BEUVRON

**TÉL** 02 54 94 46 70  
**EMAIL** [communication@ffe.com](mailto:communication@ffe.com)  
**WEB** [www.ffe.com](http://www.ffe.com)  
**DAILYMOTION** FFETV  
**TWITTER** @FFEquitation  
**FACEBOOK** Fédération française d'Equitation - officiel

---

**DATE DE CREATION** 1921  
**PRESIDENT** Serge LECOMTE  
**ADHÉRENTS** 9100 poney-clubs et centres équestres

---

# FRANCE GALOP

---

L'association France Galop organise et contrôle la filière des courses de galop en France. Elle a pour mission d'encourager l'élevage et l'entraînement des chevaux de courses par la dotation des courses de plat et à obstacles et le versement de primes aux éleveurs et aux propriétaires de chevaux de galop. La sélection des meilleurs chevaux destinés à la reproduction s'effectue grâce à un programme de 7 300 courses de galop par an sur 151 hippodromes de galop répartis à travers tout le territoire. France Galop est le garant de la régularité des courses de galop.

Le budget de France Galop est assuré par un prélèvement sur les paris hippiques. France Galop et son homologue Le TROT, co-détiennent le PMU, le premier opérateur de paris hippiques européen.

France Galop est l'exploitant, le gestionnaire ou le propriétaire de 6 hippodromes parmi les plus renommés du monde : Chantilly, Longchamp, Auteuil, Saint-Cloud, Maisons-Laffitte et Deauville ainsi que de 3 centres d'entraînement exclusivement dédiés aux chevaux de Galop : Chantilly, Maisons-Laffitte et Deauville.

France Galop a également un savoir-faire reconnu en tant qu'organisateur de grands rendez-vous hippiques de renommée internationale. Citons notamment le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, le Prix de Diane Longines, le Prix du Jockey Club, le Week-end du Grand Steeple-Chase de Paris, le Meeting de Deauville Lucien Barrière, ou encore les 48 Heures de l'Obstacle.



---

46 Place Abel Gance  
92655 BOULOGNE Cedex

**TÉL** 01 49 10 22 10  
**WEB** [www.france-galop.com](http://www.france-galop.com)  
**TWITTER** @francegalop  
**FACEBOOK** FranceGalop

---

**DATE DE CREATION** 1995 (Fusion de plusieurs sociétés)  
**PRESIDENT** Edouard de ROTHSCCHILD

---

# SOCIETE LeTROT

---

La Société LeTROT a pour mission première d'oeuvrer au développement des courses au trot en France et à la protection du Trotteur Français dans sa spécificité.

Elle est le garant des règles du trot en France et assure le développement sportif et économique de la filière trot.

Chaque année, la Société LeTROT organise 11 233 courses au Trot sur 217 hippodromes, à l'occasion de 1 532 réunions (chiffres 2016), avec en point d'orgue les compétitions internationales telles que le Prix d'Amérique Opodo, le Grand Prix de France, le Grand Prix de Paris.

Elle gère en direct 4 hippodromes : Paris-Vincennes, Enghien, Caen et Cabourg et le Centre International d'entraînement de Grosbois.

La société LeTROT est le navire amiral, le responsable technique, le politique, le scientifique, le visionnaire et le garant des règles du TROT en France.



---

7 rue d'Astorg  
75008 Paris

**TÉL** 01 49 77 17 17  
**EMAIL** [dircom@letrot.com](mailto:dircom@letrot.com)  
**WEB** [www.letrot.com](http://www.letrot.com)

---

**DATE DE CREATION** 1864  
**PRESIDENT** Dominique de BELLAIGUE

---

# POUR LE CHEVAL, MOBILISONS-NOUS !

---

## LA TVA S'EMBALLE, LE CHEVAL VA MAL.

Les débats sur le sujet reviennent à l'automne. La France doit se mobiliser pour conserver son patrimoine cheval.

---

## LA FILIÈRE ÉQUINE, C'EST ?

### LE CHEVAL EN FRANCE

De la révolution française à la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, les chevaux n'ont jamais été aussi présents, ni aussi nombreux, dans tous les secteurs d'activité. En France, l'évolution du cheptel équin montre qu'après avoir franchi la barre des 2 millions de têtes en 1789, il atteint les 3 millions vers 1840 et se maintient jusqu'en 1935. Sous la pression des besoins de l'agriculture et de l'industrie, des races de chevaux spécifiques, destinées à la guerre et au travail, sont sélectionnées. Mais, au XX<sup>ème</sup> siècle, le cheval va entrer dans d'autres domaines, ceux des

courses, du sport, des loisirs. Les équidés poneys font une apparition massive au sein des établissements équestres dans les années 60. Adaptés aux enfants ils accompagnent un développement sans précédent de la pratique équestre. Le cheval n'est définitivement pas un animal comme les autres ! Le secteur équin comprend plusieurs filières : les courses, le sport et les loisirs, les équidés de travail, et dans une moindre mesure l'alimentation.

---

### LES COURSES

Chaque année, en France, 30 600 chevaux participent à 18 200 courses dans l'une des trois disciplines de la filière : les pur-sang, pour le galop et l'obstacle, les trotteurs pour le trot (monté ou attelé). Les 12 000 éleveurs de trotteurs et de pur-sang sont, pour la moitié d'entre eux, installés en Basse-Normandie et Pays de la Loire. Un éleveur doit, après avoir élevé le cheval de course, le confier à une écurie de pré-entraînement puis à une écurie de course. Tout un travail ! La France compte 240 hippodromes sur son territoire, soit presque autant que dans le reste de l'Europe. Ces

hippodromes constituent souvent un poumon vert dans les agglomérations et une sortie familiale prisée. Le rayonnement des courses françaises est international. Chaque année, les meilleurs chevaux du monde viennent courir en France, notamment dans les Grands Prix. Les chevaux français s'illustrent également sur les hippodromes les plus renommés au monde, au Trot comme au Galop. Le secteur des Courses peut aussi compter sur l'aide importante de plus de 5 000 bénévoles actifs.

---

### LES PONEY-CLUBS ET CENTRES ÉQUESTRES

Ce sont sur ces structures que reposent les pratiques équestres de sport et de loisir. La Fédération Française d'Équitation (FFE) compte 9 100 groupements équestres adhérents en 2016. Acteurs économiques majeurs, les poney-clubs et centres équestres de la FFE sont le 1<sup>er</sup> employeur sportif privé. Le modèle français de cheval partagé permet

une démocratisation de l'équitation comme nulle part ailleurs dans le monde. Acteurs majeurs du lien social, en milieu rural comme urbain, les enseignants d'équitation s'attachent au quotidien à transmettre, des valeurs de respect des animaux, des autres et de la nature.

---

### LES SPORTS ÉQUESTRES

Deux tiers des achats de chevaux sont destinés à l'équitation de loisir, un tiers à la compétition, notamment de saut d'obstacles. Avec 35 disciplines représentées, 2,2 millions de pratiquants dont 670 000 licenciés FFE (Fédération Française Équitation), l'équitation est le 3<sup>ème</sup> sport en France après le football et le tennis et le 1<sup>er</sup> sport féminin ! Selon l'enquête 2011 de la TNS SOFRES, 2,2 millions de

personnes déclarent monter à cheval ou à poney et 14 millions de Français disent avoir l'intention de le faire. Les catégories socio-professionnelles des foyers de cavaliers sont réparties en 15% d'employés, 20% d'ouvriers, 22% de professions intermédiaires, 23% de cadres supérieurs. Le revenu fiscal annuel moyen des familles de cavaliers est de 25 à 35 000 Euros.



## LE HAUT NIVEAU

La France est une grande nation organisatrice d'événements équestres du plus haut niveau. En 2014, la Normandie accueillait les Jeux Equestres Mondiaux. En 2018, les finales Coupe du Monde de dressage et de saut d'obstacles auront lieu à Paris. La France compte le plus grand nombre de compétitions internationales de toutes natures organisées sur son territoire, parmi lesquels 12 CSI5\* dont 4 étapes

des prestigieux circuits Coupe des Nations FEI ou Global Champions Tour.

Avec deux titres par équipes et une médaille d'argent individuelle obtenus en saut d'obstacles et en concours complet l'équipe de France d'Equitation est repartie des Jeux Olympiques 2016 avec une moisson historique !

---

## LA COMPÉTITION

La France est le 1<sup>er</sup> organisateur de concours internationaux. Les compétitions FFE et FEI, ce sont :

- 2 500 organisateurs
- 160 000 compétiteurs
- 15 000 journées de concours
- 110 000 épreuves dont
- 2 000 internationales
- 1 700 000 engagements dont
- 53 000 internationaux
- 8 millions de spectateurs en audience cumulée

### Le tourisme équestre

- La France est la 1<sup>ère</sup> destination européenne du tourisme équestre avec un réseau de chemins invitant à découvrir la France à cheval.
- 1 million de pratiquants
- 2 500 établissements et associations de cavaliers
- 350 Centres de Tourisme Equestre labellisés

\*Chiffres 2013 source IFCE (institut français du cheval et de l'équitation)

---

## LES ACTEURS TRANSVERSAUX

Ils sont nombreux ! Plus de 9 000 jeunes se forment aux métiers du cheval. Certains sont en contact direct avec l'animal : moniteur, entraîneur, cavalier d'entraînement, maréchal-ferrant. Si quelques métiers requièrent des compétences artisanales

(sellier harnacheur), d'autres nécessitent des compétences sportives (cavalier professionnel, jockey, driver) ou agricoles et scientifiques (assistant d'élevage, inséminateur).

## LA FILIÈRE ÉQUINE EN FRANCE

### quelques chiffres clés

- 2,9 millions d'hectares de surface agricole utile utilisés par des exploitations équinées
- 55 000 entreprises générant 180 000 emplois
- 9100 groupements équestres adhérents en 2016 (poney-clubs et centres équestres)
- 670.000 licenciés FFE (Fédération Française Équitation)
- 1 106 000 équidés en 2014 (contre 1 118 000 en 2012)
- 901 330 entrées payantes sur les hippodromes en 2015, contre plus d'un million en 2010
- 30 600 chevaux participant à 18 200 courses

---

## LES DÉBOUCHÉS EMPLOIS

Ils sont importants puisque les formations dans la filière équine sont nombreuses, allant du CAP au niveau bac +3 : enseignant moniteur, animateur poney, guide tourisme équestre, coach de compétition, cavalier professionnel, palefrenier, cavalier soigneur, groom, responsable d'écurie, éthologue, directeur de centre équestre, cavalier de spectacles...

Au niveau national, les salariés de la filière équine se distinguent par leur jeunesse : ils ont, en moyenne, 9 ans de moins que les autres, toutes filières confondues. **Des débouchés, des emplois de jeunes fortement menacés par un taux de TVA inadapté.**

# TVA, LA FILIÈRE ÉQUINE EN GRAND DANGER

---

En 2013, la décision de la cour de justice européenne vient anéantir les efforts de démocratisation des pratiques équestres et d'une filière qui contribue à la cohésion sociale, à l'emploi et à de nombreuses missions d'intérêt général : maintien d'activité en milieu rural, accueil des enfants, réinsertion, médiation par l'équithérapie....

---

## ACTION !

Le débat européen sur les taux de TVA s'ouvre à nouveau à l'automne 2017. Il n'est pas impossible que les Etats puissent de nouveau avoir la possibilité de décider de leur politique de taux de TVA.

**Dans la mesure où une décision fiscale européenne est prise à l'unanimité des ministres des finances, il est essentiel que le gouvernement, avec le soutien du Parlement et du Sénat, défende, au niveau européen, un taux réduit de TVA applicable à l'ensemble de la filière équine, en péril !**

---

## 2017, ÉTAT DES LIEUX : LES SIGNAUX SONT AU ROUGE

### CÔTÉ EMPLOI

C'est la quatrième année de baisse de l'emploi agricole en 2015 : près de 180 000 personnes sont en emploi au sein de la filière équine. Selon les données MSA\*, en 2015, l'emploi salarié agricole lié aux équins décroît à nouveau (-2%).

Le secteur du galop est à nouveau impacté (-2%) et la baisse en établissements équestres s'accroît (-3%).

\*Chiffres clés 2016 OESC (Observatoire Économique et Social du Cheval). Attention, les données de la MSA (Mutuelle du monde agricole) ne couvrent qu'une partie de l'emploi salarié agricole.

**LE SAVIEZ-VOUS ? : Le monde équestre, c'est 55 000 entreprises générant 180 000 emplois.**

---

### CÔTÉ ÉQUITATION

L'équitation qui, en dix ans, avait connu une forte progression jusque dans les années 2010, est, depuis, en baisse. En

2015, elle a perdu 2,3 % de licenciés (le football, lui, croît de 6 %) et la baisse se confirme en 2016.

## CÔTÉ ÉQUIDÉS

Le nombre d'équidés présents en France est en baisse depuis 2012 (1 118 000 et 1 106 000 en 2014).

---

## CÔTÉ COURSES

Le secteur des courses est, en 2015, à nouveau à la baisse (- 2%).

---

## CÔTÉ ÉLEVEURS ET CHEPTTEL

Ils sont tous deux à la baisse : l'élevage des chevaux (- 15 %) dont les poneys (- 6 %), les poulinières (- 24 %).

À noter que les naissances sont en régression dans toutes les régions françaises : on passe de 55 018 naissances en 2005 à 46 860 en 2015, soit - 15 % et - 4 % de 2014 à 2015.

On note également une baisse du nombre de propriétaires de chevaux de course (ils sont plus de 10 000) qui ont fait courir au moins une fois un cheval : - 8 % entre 2010-2015 et - 3 % pour 2014-2015.

---

## CÔTÉ IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

Quant aux importations de chevaux de selle et de poneys, elles enregistrent un net recul comme durant ces trois dernières années, - 8 % pour les premiers et - 11 % pour les poneys. Les exportations, environ 2 800 équidés, sont en baisse.

---

## CÔTÉ PARIS

Les paris, eux-aussi, enregistrent une nouvelle baisse en 2015, confirmée au 3ème trimestre 2016. Les enjeux misés sur les hippodromes régressent chaque année (- 46 % entre 2005-2015 et -10 % pour 2014-2015).

La baisse des paris hippiques observée en 2015 impacte autant les paris hippiques en ligne que les autres modes de paris.

---

## CÔTÉ CHEVAUX

La baisse de la TVA, c'est aussi 80 000 chevaux à abattre.

## TÉMOIGNAGE

### CÉLINE SCRITTORI,

PONEY-CLUB DE SARDIEU, 38260

« Je me suis installée il y a huit ans après des études agricoles.

J'ai eu des aides. Je produis mon foin, ma paille, les céréales, nous utilisons l'engrais pour les prairies. Ici, les élevages de vaches et de moutons ont été remplacés par des chevaux.

Ces derniers permettent de maintenir l'espace rural.

En poney-club, la TVA augmentée vient se rajouter à des frais de fonctionnement très élevés.

C'est un coût supplémentaire qui vient réduire les marges que nous avons sur nos offres et qui freine le développement. Je ne suis pas sûre de pouvoir maintenir les salaires de mes quatre monitrices.

Et il n'est pas certain que les licenciés du poney club, des familles moyennes, nous suivent si l'on augmente trop les prix »

# POURQUOI UNE TVA À 5,5 ?

---

## POUR UN STATUT AGRICOLE DU CHEVAL

Avec les chevaux, on relève du vivant : ils naissent à la ferme où ils sont nourris, élevés, soignés. Le cheval n'est pas une niche fiscale mais bien une ressource économique pour les territoires.

Or, ce monde agricole, un secteur important de la culture française et considéré aujourd'hui comme la solution à certains défis environnementaux et sociaux, est en crise.

Les entreprises du secteur équestre récupèrent très peu de TVA, et la répercussion se fait sur les prix. À l'achat d'un cheval, la TVA est à 20 %, si le cheval est en pension travail, c'est encore 20 %, ainsi que tout ce qui va avec, l'entraînement... Avec les taux de TVA imposés par l'Europe, le monde équin est KO.

### **L'ÉQUITATION, UN EMPLOYEUR SPORTIF !**

**Exemple : un enfant monte un poney dans un poney club. L'installation sportive est à une TVA 5,5 % mais l'enseignement, à 20 % ! Résultat ? La leçon de poney va augmenter et être beaucoup plus chère que toutes les activités sportives subventionnées par les mairies, conseils régionaux, etc... Tous les sports pour les enfants sont subventionnés à l'exception de sports comme l'équitation...**

---

## POUR L'EMPLOI ET LA DÉMOCRATISATION DE L'ÉQUITATION

De 2004 à 2012, le monde équestre avait pu s'ouvrir au grand public, alors que l'équitation avait été très longtemps réservée aux classes aisées. Le bassin d'emploi était en belle progression, la filière se développant avec 250 nouvelles entreprises par an et la création d'un millier d'emplois par an depuis 2004. Dans toutes les entreprises du monde du cheval, il y a obligatoirement de l'emploi !

Mais l'application du taux normal de TVA dans cette famille profondément agricole, qui a besoin de ce taux réduit pour vivre, pour exister, a des effets catastrophiques : les emplois sont en chute libre et les petites structures ne vont pas survivre à cette augmentation. La moitié d'entre elles mettra la clé sous la porte.

---

## POUR LE MUTUALISME, UNE EXCEPTION FRANÇAISE

La France a réussi à remettre les chevaux en marche après guerre. Le cheval de course et de selle en France, est unique au monde.

Contrairement aux paris des bookmakers, le pari à la française est une exception : il est mutualisé depuis la loi du 2 juin 1891, ce qui signifie qu'il est transparent.

---

## POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PONEYS

Peu de pays ont réussi à proposer le poney aux enfants à des tarifs compétitifs.

La France est une exception avec ses cours à 10/12 euros/h.

---

## POUR LE CHEVAL, UNE AIDE THÉRAPEUTIQUE

Les liens entre l'homme et le cheval se perdent dans leur histoire à tous deux. Cependant, les propriétés thérapeutiques liées au cheval sont connues depuis l'Antiquité. En Grèce, la mise à cheval était pratiquée dans les temples d'Esculape pour favoriser l'évolution de certaines maladies somatiques, et fortifier les membres. Le contact avec les chevaux était déjà une activité recommandée pour soutenir l'éducation

des enfants et des adolescents. Les équithérapeutes, formés notamment par la Société Française d'Équithérapie créée en 2005, interviennent dans des prises en charge thérapeutiques d'enfants et d'adolescents qui rencontrent des difficultés inhérentes ou non à une pathologie mentale et/ou psychomotrice.

## POUR LE CHEVAL, UN PATRIMOINE

Cela fait 5 000 ans que le cheval fait partie du patrimoine, qu'il occupe une place essentielle auprès de l'homme !

Depuis 2011, l'équitation de tradition française est inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. C'est la reconnaissance d'un savoir-faire ancestral qui appartient à l'histoire de la France, histoire militaire et culturelle. Que ce soit dans les sports équestres, les courses, l'art équestre, les Français ont des liens forts avec le cheval.

*« On doit tout au cheval, c'est le parfait complément de l'être humain. Chaque race de cheval est le reflet de l'homme et du pays où il est né. C'est indispensable de protéger le capital cheval ».*

Alexis Gruss

*« C'est la France qui a commencé à créer un véritable art dans l'équitation ».*

Mario Luraschi

---

## ET PARCE QUE LE CHEVAL RÉPOND À TOUS LES CRITÈRES DE L'EUROPE 2020

Aujourd'hui, on le sait bien, il faut absolument garder de l'emploi en ruralité, il faut créer du lien rural en milieu urbain, il faut apprendre le respect et c'est bien la condition pour approcher le cheval, il faut faire du sport pour être en bonne santé... L'équitation, une activité saine, proche de la nature et des animaux, est un trait d'union entre tradition et modernité, ville et campagne, plaisir et performance.

Tous ces aspects répondent aux exigences de tous les partis politiques français, ainsi qu'à celles de la politique européenne et spécialement au projet Europe 2020.

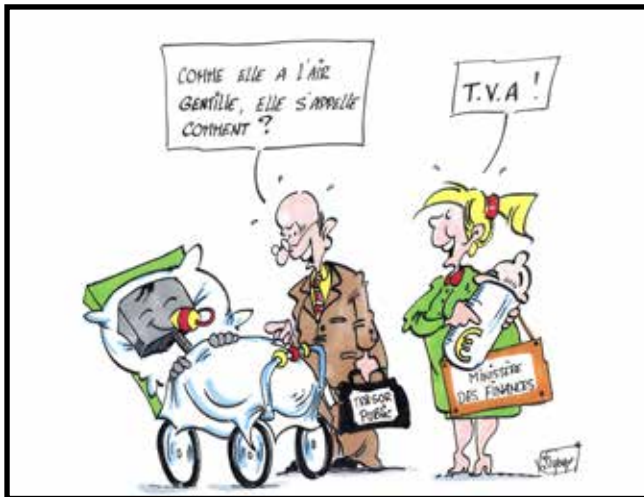
**Le monde du cheval, cet animal excessivement moderne, répond à tous les critères actuels du développement durable !**

### EN RÉSUMÉ

#### LE PASSAGE DE LA TVA À 20 % A ENTRAÎNÉ :

- La disparition de bon nombre de poney-clubs, centres équestres, centres d'entraînement de courses, haras, ... générateurs d'emplois
- La perte d'emplois dans les entreprises
- La mise au rebut de plus de 80 000 équidés
- La perte de ressources en matière d'élevage
- Un frein à la démocratisation des activités équestres
- Une baisse de l'ensemble des revenus des activités liées à la filière équine : vétérinaire, maréchal-ferrant...
- Contribue à la désertification dans les territoires ruraux

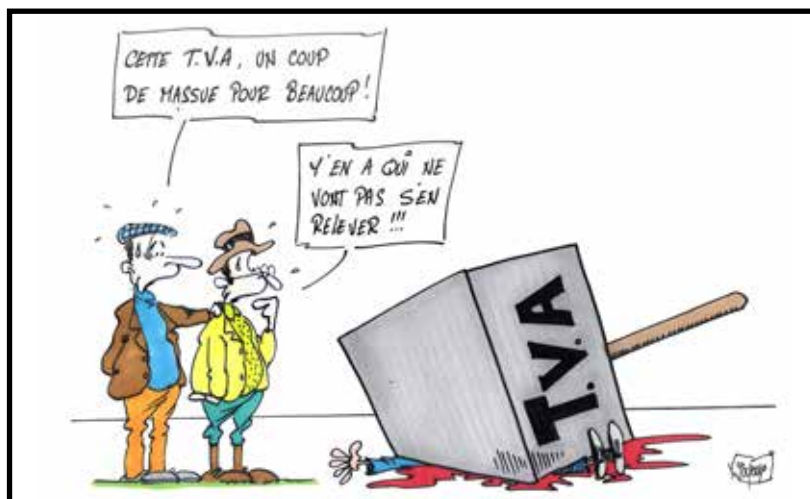
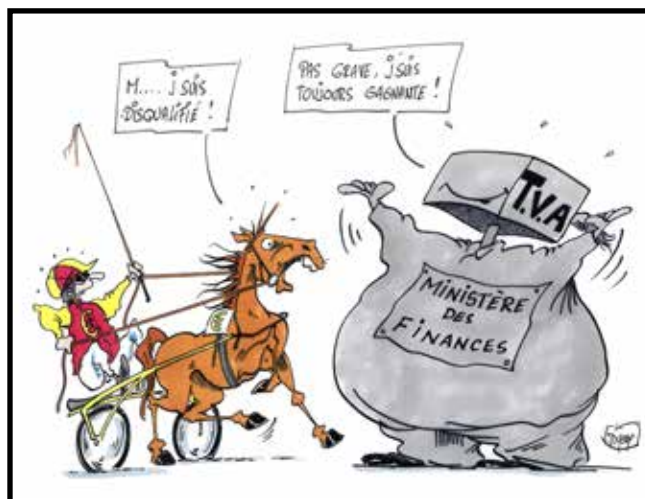
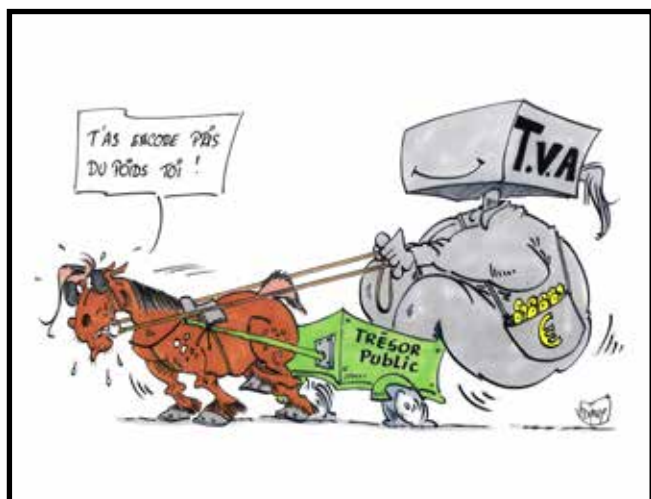
# IL ÉTAIT UNE FOIS... UN SI JOLI BÉBÉ QUI SE NOMMAIT TVA !



Un jour, dans un château, sur les bords de la Seine, naquit une petite fille.

Fierté de sa maman **Mme Ministère des finances**, l'enfant s'épanouit d'année en année, au contact de son ami **Le Secteur Cheval**.

Son histoire, JOYEUX, notre caricaturiste, vous la raconte au fil de 10 dessins...





**Pour le cheval,  
mobilisons-nous !**



@lechevalvamal

[www.lechevalvamal.fr](http://www.lechevalvamal.fr)



**Contacts Presse**

IDEUS :

Christophe Perret 06 60 65 63 99

Sylvie Poillevé 06 69 46 59 24

[info@ideus.fr](mailto:info@ideus.fr)